



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SE DÉROULERA :

LE 31 JANVIER 2026 À 17H45

AU RESTAURANT LE QG DE LA FABIOTTE



*Elle sera suivie d'un moment d'échange
autour d'un cocktail-dinatoire pour bien
démarrer
cette nouvelle année golifique.*

Pour vous permettre de bien préparer cette assemblée, quelques informations sur son déroulement.

L'Assemblée générale ordinaire sert à présenter les différents rapports sur l'année de référence (Moral, Sportif, Activité, ...)

Il y est également proposé le renouvellement statutairement du tiers du Comité Directeur et le remplacement des éventuels démissionnaires.

Actuellement le Comité Directeur est composé de 6 membres renouvelables par tiers, tous les ans. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nota : Nos statuts et notre règlement intérieur précisent que le nombre de membres du comité doit être entre 6 et 15.

Un appel à candidatures est donc d'ores et déjà lancé afin de pourvoir aux postes prochainement vacants.

Les candidatures peuvent être soit :

- Déposées par mail au « contact@asglm.org »
- Présentées lors de l'assemblée générale.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour apporter tous renseignements complémentaires et utiles à votre prise de décision ; Vous pourrez à cet effet, contacter tout membre du Comité de Direction actuel ou nous interroger par retour de mail. « contact@asglm.org »

Rappel :

*- est **électeur** tout membre de l'AS âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations (licence lien 1 AS) pour l'année 2025.*

*- est **éligible** au Comité de Direction toute de personne âgée de 18 ans au moins le jour de l'élection, membre de l'AS depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations (licence lien 1 AS)*

Pour le comité directeur
Le Président